



VILLE DE DRAGUIGNAN



À Draguignan, le 8 novembre 2023.

## COMPTE RENDU DE RÉUNION

Le conseil de quartier ouest s'est réuni dans la salle Jean Moulin de la mairie annexe, le mardi 26 septembre 2023 à 18 h, sous la présidence de Pascal Delugeau.

Étaient présents : Marie-Noëlle Thirion-Boussouf, Gilbert Wiencek, Marie-Christine Omdahl, Muriel Simon-Devos, Jean-Yves Jambu, Marie-Josée Ciocca, Guy Ciocca, Maurice Doumax, Éric Dufétel, Pascal Delugeau (rapporteur).

Étaient absents et, pour la plupart, excusés : Arnaud Autric, Françoise Fratila, Hubert Nicolas, Martine Dupont-Ferrier, Hervé Thinnes, Jean-Daniel Giboin, Nicole del Cucina, Christian Jouffroy, Roger Contri, Christian Lallier, Karine Fontaine, Ghislaine Ragosa, Isabelle Laudicina, Christian Glénard.

\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

1. Point de situation du déploiement du nouveau schéma de collecte des déchets
2. Points soulevés depuis la dernière réunion
3. Informations diverses
4. Questions diverses

\*\*\*

### RELEVÉ DE DÉCISIONS

Avant d'entamer l'ordre du jour, le président fait le point des présents. Il accueille Richard Devilette, élu référent des conseils de quartier, Bernard Bonnabel, élu référent du conseil de quartier ouest, tous deux accompagnés de Sophie Dufour, conseillère communautaire en charge de la gestion des déchets, de Anne-Sophie Jurez, en charge de la gestion du nouveau schéma de collecte des déchets à DPVa.

1. Point de situation du déploiement du nouveau schéma de collecte des déchets

Une présentation de la situation est réalisée par Sophie Dufour et Bernard Bonnabel, appuyée par celle d'Anne-Sophie Jurez. En pièce jointe au présent compte rendu figure le document remis par ces intervenants et reprenant leurs propos.

Quelques points à retenir :

Des réunions de secteurs sont en cours de programmation pour diffuser l'information relative à la mise en place du nouveau schéma de collecte des déchets.

Le schéma de collecte, et donc la mise en place et le développement des PAV, a pris en compte la nécessité de sécuriser ceux-ci en tenant compte de contraintes techniques particulières. Il reste encore du travail à réaliser et de la pédagogie à déployer.

Les personnes en difficulté avec l'élimination des déchets peuvent solliciter leurs visiteurs habituels ou occasionnels — leurs auxiliaires de vie, leur famille ou leurs voisins — pour cela. La mairie réfléchit à la mise en place d'un service destiné à aider ces personnes. Ce service serait gratuit, au moins dans un premier temps.

Lorsqu'un particulier fait appel à un professionnel pour un chantier générateur de déchets et que ce dernier en fait payer l'élimination, le particulier a la possibilité de réclamer à ce professionnel un justificatif du caractère effectif et correct de cette élimination.

## 2. Points soulevés depuis la dernière réunion

- a. Avenue Fred Scamaroni, la limitation de la vitesse à 70 km/h est toujours à l'étude. Par ailleurs, la mise en place d'un passage protégé pour piétons à hauteur des arrêts de bus est demandée pour permettre la traversée en sécurité. La mairie est sollicitée pour appuyer cette demande exprimée par les riverains des quartiers sud et ouest.

*Réponse de la mairie : ce point est pris en compte et le contact établi avec le département.*

## 3. Informations diverses

- a. Déploiement de la fibre : un point de contact a été identifié. Cette personne travaille pour un sous-traitant d'Orange, Circet France. Son nom et son numéro de téléphone — qui n'apparaîtront pas dans ce compte rendu — sont disponibles sur demande par courriel au président du conseil de quartier ([ouest@ville-draguignan.fr](mailto:ouest@ville-draguignan.fr)).

Par ailleurs, un prospectus distribué en boîte aux lettres a permis à l'une des conseillères de résoudre son problème de connexion à la fibre. C'est une démarche de la part de l'opérateur historique, Orange, qui communique les coordonnées de son agent local : Jonathan, 07 67 60 98 26.

Dans les deux cas, ces agents ne traitent que les connexions de l'opérateur Orange.

Enfin, il est rappelé qu'une carte en ligne permet de savoir si telle adresse est éligible à la fibre ou non (<https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>)

- b. Point non évoqué en séance et dont la diffusion dans le présent compte rendu a semblé néanmoins pertinente :

Un projet immobilier vient d'être affiché avenue du pont d'Aups, la construction de dix bâtiments pour cent soixante logements dont quarante-huit sociaux, avec piscine et parkings. Voici une nouvelle dont on imagine aisément qu'elle va perturber la vie de ce quartier jusqu'alors tranquille.

- c. Une collecte des déchets verts sera mise en place le 18 novembre prochain sur le parking de la Foux.

## 4. Questions diverses :

- a. Y a-t-il un plan prospectif où trouver la programmation des travaux de réfection de voirie ?

*Réponse de la mairie : non, les travaux sont réalisés en fonction des besoins relevés et des budgets disponibles.*

- b. Y a-t-il un plan prospectif de déploiement de l'assainissement collectif ?

*Réponse de la mairie : la compétence de l'assainissement est du ressort de DPV<sub>a</sub>, c'est là où poser la question précise que porte tel ou tel habitant.*

\*\*\*

La prochaine réunion sera programmée en début d'année prochaine.

Rappel : merci de diffuser l'adresse électronique générique pour joindre le conseil de quartier ouest : [ouest@ville-draguignan.fr](mailto:ouest@ville-draguignan.fr).

À 19 h 50, le président remercie les participants de s'être rendus disponibles et d'avoir consenti l'effort de se joindre à la réunion.